



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Population active agricole et limites du secteur agricole

J. Hossenlopp

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Hossenlopp J. Population active agricole et limites du secteur agricole. In: Économie rurale. N°105, 1975. Population et travail agricoles. p. 24;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2316>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1975\\_num\\_105\\_1\\_2316](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1975_num_105_1_2316)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# POPULATION ACTIVE AGRICOLE ET LIMITES DU SECTEUR AGRICOLE

par J. HOSSENLOPP

INSEE - Division Agriculture

La population active agricole constitue un ensemble difficile à délimiter non seulement du fait de la variété et de la dispersion des activités agricoles, mais surtout à cause de l'ambiguïté même de la notion d'actif agricole.

La nature "agricole" assez bien définie, d'une activité (la fabrication du beurre à partir du lait, par exemple, en étant exclue) n'a pas toujours un caractère économique évident : il s'agit souvent d'une activité de complément, voire d'agrément ou de loisir (jardins familiaux, pelouses...). La limite entre l'activité agricole et les tâches domestiques est souvent impossible à établir, notamment pour les aides familiaux.

En pratique, les analyses les plus fines sur les actifs agricoles sont toujours fondées sur les enquêtes agricoles : l'unité statistique y est l'exploitation agricole, ensemble d'activités à gestion unique, et non pas les actifs eux-mêmes (personnes) comme dans les recensements de population.

Ces analyses comportent donc une très bonne couverture du champ de l'activité agricole (aux très petites activités agricoles familiales près) du fait d'une définition très extensive de l'exploitation agricole :

— au moins 1 ha de SAU (Superficie Agricole Utile) (= S A Utilisée + sol des bâtiments et cours + landes et friches non productives) non compris cependant les peupleraies en plein, les bois et forêts et le territoire non agricole avec une activité de production agricole non nulle ;

— ou bien 20 ares de cultures spécialisées (houblon, tabac, vigne, vergers, jardins familiaux...);

— ou bien activité minimale de production agricole (soit une activité qu'implique la présence d'animaux tels que : une vache, 6 chèvres, 100 poules, 10 ruches, ...soit un élevage spécialisé tel que animaux à fourrure, de laboratoire, ...soit une production annuelle minimale telle que 500 poulets de chair, 5 veaux de batterie, 1.000 pigeons, ...soit une mise en valeur d'une superficie minimum telle que 5 ares de cultures florales, 15 ares de fraises, 10 ares de vignes de vin Appellation Contrôlée (AOC), 20 arbres fruitiers isolés en rapport, ...soit une combinaison minimum de ces éléments).

Cette définition extensive du champ a comme contrepartie évidente une hétérogénéité très forte des unités qui le composent. Outre les divers types d'agriculteurs professionnels, y sont inclus

- de nombreux retraités cultivant (notamment des parcelles conservées en cumul avec l'IVD)
- des exploitations à temps partiel, voire très partiel (200.000 exploitations recensées en 1970 sur lesquelles le total du temps de travail estimé équivaut à moins de 3 mois par an)
- des exploitations de complément (aides-familiaux, salariés, membres d'un GAEC, dirigeant aussi leur propre unité de production, considérée comme indépendante).
- des exploitations d'agrément, voire de simples résidences secondaires assez grandes pour être incluses dans la définition du champ.

L'influence de ces exploitations marginales est surtout apparue comme importante et perturbatrice depuis le recensement de 1970. Ce phénomène est dû à la proportion croissante de ces exploitations marginales, accentuée sans doute par une meilleure couverture du champ dans le RGA de 1970 par rapport à l'enquête 1967 ; mais l'évolution accélérée du phénomène est nettement perceptible, a posteriori, depuis le

RGA de 1955. Depuis cette date, on constate en effet dans les résultats statistiques un accroissement sensible du taux de diminution des exploitations de taille petite et moyenne (5 à 20 ha), alors que les exploitations très petites (moins de 2 ha) diminuent de moins en moins vite, l'inversion de la tendance (croissance du nombre de très petites exploitations après 1967) s'inscrivant très logiquement dans le processus général.

En réalité, cette accélération très générale de l'évolution structurelle (1) s'est traduite globalement par une compensation partielle entre les catégories décroissantes et les catégories croissantes, ce qui peut faire croire à une évolution structurelle à peu près constante (taux de diminution globale stable). Cependant cette stabilité, manifestement illusoire depuis les 15 dernières années, conduit à classer la France, en 1970 dans la CEE, comme l'un des pays à évolution structurelle la plus lente.

A noter aussi que l'hétérogénéité, statistiquement sensible en 1970, de l'univers des exploitations agricoles se traduit, dans les courbes de distribution par tranche de SAU, par une allure de plus en plus éloignée d'une distribution de type "log-normale". Les inconvénients en sont d'autant plus graves que, mises à part les classes de SAU, aucune typologie des exploitations agricoles ne s'est vraiment imposée dans le passé, permettant au moins de suivre l'évolution statistique des agriculteurs professionnels : les mesures issues des enquêtes structures sont ventilées selon certaines caractéristiques (exploitations ayant telle ou telle culture, nombre de bovins par exploitation...) mais non en fonction des types d'exploitation (exploitations viticoles, céréalières, exploitations de complément...) et encore moins en fonction d'un critère de dimension économique.

Cependant, dans la plupart des tableaux statistiques, l'unité de base est l'exploitation agricole ; on dispose d'un grand nombre de moyennes par exploitation (le plus souvent, par "exploitation en ayant") mais la signification de ces moyennes et leur utilisation devient très difficile, voire illusoire. En simplifiant beaucoup la réalité, on peut dire qu'une superficie moyenne en céréales, par exemple, calculée sur un mélange d'exploitations professionnelles et d'exploitations marginales (à temps partiel, pseudo-exploitations...) dépend tout autant de la proportion des exploitations marginales que des choix effectués par les agriculteurs professionnels quant à leur préférence dans les affectations culturelles des terres. La comparaison de ce type de moyennes dans le temps et dans l'espace suppose donc des précautions et des analyses difficiles à dominer correctement.

Pour l'avenir, on peut espérer que les diverses études sur la typologie (notamment au niveau communautaire) permettront d'aboutir à des séries statistiques valables pour des groupes à peu près homogènes d'agriculteurs professionnels. Déjà certains travaux en cours devraient permettre de mieux cerner ce problème, notamment l'analyse statistique et sociologique du contenu des 500.000 exploitations occupant moins de 1 personne par an.

(1) Par exemple entre 1963 et 1967, le taux moyen de diminution des exploitations agricoles était de - 5% par an pour les exploitations de 5 à 10 ha et de - 3% par an pour les moins de 1 ha ; il est passé respectivement, pour la période 1967-1970, à - 7% par an et à + 5% par an (accroissement).